



Compte rendu de réunion N°6 du Comité « Démocratie participative - Communication					Présence	Diffusion	Conv. Proch. Réunion
Du mercredi 18 février 2021 à 20H30 en Visioconférence							
	Nom	Tél	Fax	E-mail			
<i>Elus de la Mairie de LHERM</i>	Elus de LHERM						
	M. BRUSTON Joel			joel.bruston@mairie-lherm.fr	X	X	X
	Mme NOUNIS Anne-Marie			anne-marie.nounis@mairie-lherm.fr	X	X	X
	M. MICLO Olivier					X	X
	Mme BOYE Brigitte					X	X
	Mme BOULP Lauriane					X	X
	M. Philippe GAURIER					X	X
	Mme RABARJAONA Ludivine					X	X
	Mme SOBIERAJEWICZ Fatiha					X	X
	Mme VERGNHES Sylvia					X	X
Mme LEFEBVRE Nadège					X	X	
<i>Citoyens</i>	<i>Mme SERVAIN Audrey</i>					X	X
	<i>M. NOEL Olivier</i>					X	X
	<i>Mme GIRARD Anne-Marie</i>					X	X
	<i>Mme JOUANNE Peggy</i>					X	X
	<i>Mme BABI Catherine</i>					X	X
	<i>M. LOUBINOUX Bernard</i>					X	X
	<i>Mme GUILLOT Amandine</i>				X	X	X
<i>Autres intervenants</i>							

Prochaine réunion :

Jeudi 18 mars à 20H30 en Visioconférence

I. Objet de la réunion :

1. Conseils de quartier : peut-on démarrer le « Comité d'Animation » ?
2. Les Chroniques de Lherm : Lancement du N°1
3. Application PanneauPocket : bilan de la mise en place
4. L'Echo de Lherm : Partage de la ligne éditoriale
5. Une communication intégrée à nos projets : quels outils à mettre en œuvre ?
6. Suite de la réflexion sur la constitution du Comité d'Ethique et sa mission.
7. Demande d'intervention sur la mise en œuvre d'appel à projet participatif ?
8. Questions diverses

II. Points abordés

1. Conseils de quartier

La constitution des 6 conseils de quartier avec le principe de découpage, ainsi que le mode de constitution de ces conseils tel que proposé a été adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 14 janvier dernier.

A ce jour, il n'y a que 9 élus qui se sont proposés comme « référents-animateurs » pour les 6 quartiers prévus, alors qu'il en faudrait 12 pour qu'il y ait un binôme d'élus par quartier.

Afin de pouvoir démarrer le « Comité d'Animation » tel qu'il a été défini lors de notre dernière réunion et exposé au Conseil municipal, il nous paraît nécessaire qu'il y ait au moins un élu par quartier, et, à partir de là, il pourrait être fait appel à des citoyens si aucun autre élu ne se propose. Cette proposition a été faite lors du dernier Conseil municipal, et n'a pas rencontré d'objections.

Gilbert Gil s'est proposé sur le quartier 5, avec Brigitte.

Ludivine indique que peut-être M. Paul CEREZO serait intéressé pour y participer.

Quartiers	Quartier 1 Nord-Ouest	Quartier 2 Nord	Quartier 3 Est	Quartier 4 Centre	Quartier 5 Sud-Ouest	Quartier 6 Sud
Référent- animateur	Frédéric PASIAN		Anne-Maire NOUNIS	Joël BRUSTON	Brigitte BOYE	Ludivine RABARIJAONA
Référent- animateur	Carine LESCAUT		Sylvia VERGNHES	Olivier MICLO	Gilbert GIL	Paul CEREZO ?

Il manque toujours au moins un élu pour le quartier 2.

Le comité est d'accord pour contacter des citoyens afin qu'ils puissent être également « référents-animateurs », mais il faut au moins un élu pour le quartier 2.

2. Quatre pages – Echo de Lherm

Echo de Lherm : Géré par une Société extérieure, à raison de 2 parutions par an, le planning est difficile à prévoir. Nous sommes engagés encore pour un an, et il faudra déterminer si nous continuons ou non pour les années suivantes selon ce procédé, qui présente beaucoup d'inconvénients, surtout en termes de maîtrise de la publication.

Il serait bon qu'il y ait une ligne éditoriale, avec un « ton », un peu d'humour. Que ce journal soit plus vivant, plus dynamique, et pas seulement « descriptif ». Anne-Marie nous parle d'une rédaction en « entonnoir » des articles, pour arriver à un objectif simple et précis.

Il est prévu la publication d'une interview croisée de 2 lhermoises commerçantes.

Cathie trouve qu'il serait bon de mettre en valeur des artistes, des peintres, des écrivains de la commune. Il faut voir comment on peut solliciter les habitants, organiser des expositions, etc.

Il est convenu que, si possible, lorsque le BAT (Bon à Tirer) sera revenu à la commune, il sera envoyé par mail à toute la commission pour corrections. Il ne s'agit pas de donner un avis sur le contenu des articles, mais sur l'orthographe, la grammaire, le style, ou la présentation. D'autres personnes seront également sollicitées, car intéressées par cela.

Sylvia propose qu'il y ait un article sur la parution du livre d'André Bergès, qui est en vente à la mairie, pour en faire la promotion.

Anne-Marie propose à Sylvie de le rédiger.

Les Chroniques de Lherm : L'ensemble des articles est prêt. Anne-Marie précise qu'elle a ajouté l'article de Meï-Ling sur le Comité « Associations-Fêtes et cérémonies-Culture » à la demande de Joël.

Tous les comités n'ont pas remis d'articles, mais cela permet de les stocker pour le « frigo » : il y aura d'autres « Chroniques de Lherm » pour cela.

Un flyer sur Panneapocket sera inclus dans ce 4 pages, ainsi que le flyer sur les Jardins partagés.

Le comité est d'accord pour être le « Comité de Rédaction » de cette publication, ce qui sera indiqué en bas de première page.

La distribution devrait normalement avoir lieu prochainement, l'idée est de lancer les impressions à partir de la mairie.

3. Panneau-Pocket

Comme indiqué ci-dessus, un flyer indiquant comment télécharger l'application sera inclus dans le 4 pages pour la distribution.

L'annonce de réunion des comités consultatifs peut être publiée 3-4 jours avant, ou semaine précédente, en envoyant les éléments à Stéphanie, à : communication@mairie-lherm.fr

Ceux qui publient sont : Frédéric, Anne-Marie, et Stéphanie.

A ce jour (jour de la réunion), depuis la mise en œuvre de l'application pour Lherm, soit depuis 13 jours, il y a 174 abonnés, et entre 70 et 350 vues par jour des publications émises.

Il y a la possibilité de créer une communication de Panneapocket vers Facebook. A l'étude.

Cathie demande s'il y a ou s'il est prévu la publication d'une newsletter. Ce n'est pas prévu pour le moment, car il y a déjà beaucoup de travail par rapport aux éléments d'informations actuels, dont en particulier la refonte du site internet

Le site internet est à refaire, car trop statique, pas souple.

On y trouve ses « petits » mais il faut bien chercher !

Anne-Marie doit rencontrer le prestataire sous peu, pour voir comment procéder.

Le Comité pourrait être « acteur de ce changement » !

Panneapocket fonctionne et semble apprécié par beaucoup de citoyen.ne.s

4. Une communication intégrée à nos projets...

Anne-Marie nous parle de la communication : comment je fais ? A qui on s'adresse ?

Elle nous proposera des outils qui permettent de communiquer sur les projets. Une grille est en cours d'élaboration.

Il faut mettre en œuvre des axes d'amélioration, surtout pour les nouveaux arrivants, pour qui c'est compliqué de trouver les informations.

Les Conseils de quartier, avec leurs « référents-animateurs » pourraient servir de « courroie de transmission » des informations.

L'accueil des nouveaux arrivants n'a pas pu avoir lieu en septembre 2019, du fait de la campagne électorale, mais également en septembre 2020 à cause du Covid.

Des outils pour communiquer mieux. Une grille sera proposée.

5. Comité d'éthique

Suite au débat concernant le contenu de la mission de ce Comité, Joël a envoyé un mail à toutes et tous pour préciser comment est définie sa mission dans la « Charte de l'Elu local » adoptée à l'unanimité par le Conseil municipal et faisant partie du « Règlement intérieur du Conseil municipal » (qui est accessible dans le drive du comité)

9. Confiance

Élu, je m'engage à créer un « Comité d'Éthique », composé de citoyens tirés au sort, dont le rôle consistera à veiller au respect de ces différentes dispositions.

Il s'agit bien des différents engagements listés dans la Charte qui sont à prendre en compte par ce Comité d'Éthique, pour sa mission.

Dans les éléments qui ont été définis lors de la précédente réunion (tirage au sort de 2 citoyens par quartier, ajout de 2 jeunes de 14-18 ans ; durée d'engagement limitée à 2 ans, renouvelable sur demande ; mise au point d'une charte de fonctionnement de ce comité ; quelques thèmes à traiter par année à choisir par les membres du comité ; outils humains et matériels à mettre à disposition), il avait été également précisé que devrait également être pris en compte l'obligation de parité hommes-femmes.

Joël a transmis des exemples de charte et autres documents de ce type de comité, pour alimenter la réflexion sur ce sujet, qui sont sur le drive du comité, dans « Réunion n°5... »

Sylvia trouve que c'est compliqué et que ça risque de faire peur aux citoyens.

La réflexion n'est pas allée plus loin lors de cette réunion, personne n'ayant travaillé sur le sujet depuis la dernière fois.

Un Comité d'éthique : mieux définir sa mission à partir des éléments de la « Charte de l'élu local »

III. Autres sujets

Joël propose de solliciter la ville de Tournefeuille pour nous parler de la mise en œuvre des « appels à projets participatifs » mis en œuvre sur leur commune lors de la prochaine réunion. Le Comité en est d'accord.

IV. Prochaine réunion

Prochaine réunion fixée au **jeudi 18 mars à 20 H 30**

Objectifs :

- Intervention si possible de la mairie de Tournefeuille sur les appels à projets participatifs
- Faire le point sur l'avancement des différents sujets : conseils de quartier, 4 pages, etc.
- Avancer sur le débat concernant le Comité d'éthique

V. Annexes

Flyer Panneapocket
Flyer Jardins partagés
Les Chroniques de Lherm n°1

Ces documents du Comité sont accessibles par le lien : <https://urlz.fr/ebw>
dans « Réunion n°6 18-02-2021 »